

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4060>



Evaluation des enseignants : le ministre doit retirer son projet

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les 70 000 signatures électroniques (sans compter les signatures « papier ») de la pétition ainsi que le succès de la grève du 15 décembre qui portait sur ce sujet montrent à quel point le projet de modification de l'évaluation des enseignants exaspère les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les enseignants rejettent particulièrement le rôle nouveau dévolu au chef d'établissement qui deviendrait l'unique évaluateur. Cette situation avait conduit l'ensemble des organisations syndicales (à l'exception du SGEN-CFDT) à demander le retrait de ce projet et l'ouverture de discussions sur d'autres bases.

Certes, le ministre et la direction générale des ressources humaines indiquent que des discussions sont ouvertes. Mais en fait tout cela n'est qu'apparence puisque dans le même temps toutes les déclarations du ministre et des plus hauts responsables du ministère vont dans le même sens : le refus de remettre en cause le rôle donné au chef d'établissement dans les projets de textes, faisant bien comprendre que ce point n'est pas négociable. C'est donc bien l'entêtement du ministre qui est à l'origine du blocage actuel.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU appellent les collègues à développer dans les établissements les actions visant à exprimer leur refus du projet ministériel en limitant leur activité aux strictes obligations réglementaires. Ils les appellent à prendre contact avec les associations de parents d'élèves afin d'échanger avec eux sur les conséquences qu'aurait sur l'enseignement une évaluation essentiellement fondée sur ce qui se passe en dehors de la classe, le chef d'établissement n'ayant pas les compétences pour évaluer l'activité dans la classe, centrée sur la transmission de connaissances et de compétences disciplinaires.

Face à l'intransigeance du ministre, face à la conception de nos métiers que ce projet sous-tend, face à l'attaque contre le statut d'enseignant - fonctionnaire concepteur - qu'il engage, face aux difficultés sans cesse plus importantes rencontrées par les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation pour exercer leur métier, face aux nouvelles dégradations des conditions de travail des personnels et d'études des élèves que les suppressions de postes pour 2012 vont entraîner, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, et le SNUEP-FSU ont appelé à une rencontre l'ensemble des syndicats du second degré et leur proposent d'appeler le 31 janvier, avec eux, à une journée de grève avec une manifestation nationale à Paris.